

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

Arrêté du 6 juin 2025

**fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer au concours ouvert au titre de
l'année 2025 pour le recrutement de maîtres de conférences des universités
de médecine générale au titre de la vague 2**

**Le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la
recherche,**

Vu le décret n° 2008-744 du 28 juillet 2008 modifié portant dispositions relatives aux personnels
enseignants des universités, titulaires et non titulaires de médecine générale ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2025 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences
des universités de médecine générale offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2025
et fixant les modalités de candidature – vague 2.

ARRÊTE

Article 1er

Sont autorisés à participer au concours ouvert au titre de l'année 2025 pour la deuxième vague, pour
le recrutement de maîtres de conférences des universités de médecine générale les candidats et les
candidates dont les noms suivent :

M. Jérémy KHOUANI
M. Romain LUTAUD
M. Jérôme NGUYEN (nom d'usage NGUYEN-SOENEN)
Mme Racha ONAISI
Mme Lisa OUANHNON
M. Matthieu PEUROIS

Article 2

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 6 juin 2025

Pour le ministre et par délégation,
La cheffe du département des
enseignants-chercheurs de santé



Feryel KARROUCHA